

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étiquetage informatif Question écrite n° 106782

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui préciser la date à laquelle le décret obligeant l'industrie agroalimentaire à faire figurer un message sanitaire de prévention pour toutes publicités pour des boissons sucrées ou des produits manufacturés comportant des ajouts de matières grasses, de sucre ou de sel pourra être publié.

Données clés

Auteur: M. Dino Cinieri

Circonscription: Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 106782

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10539